

## Méthodologie possible pour trouver des fréquences additionnelles dans les bandes 174 – 216 MHz et 470 – 698 MHz en utilisant *CADisplay*

- 1. Préparer vos besoins/assignations pour la télévision numérique terrestre au format électronique de l'UIT (T02).
- 2. Ouvrir l'application en ligne eTOOLS du lien https://www.itu.int/ITU-R/eBCD/ebcd.aspx et choisir CA\_compat. Les détails de l'utilisation de CA\_compat. se trouvent sous le lien documentation d'eTools.
- 3. Lorsque les calculs sont effectués avec succès par le logiciel CA\_compat, enregistrez le fichier des résultats (fichier mdb zippé) sur votre lecteur local et décompressez-le.
- 4. Ouvrir le logiciel *CADisplay* et télécharger la base de données (fichier mdb) contenant les résultats de compatibilité calculés pour les besoins.

**Étape 1** Dans le menu «Statistiques de distribution des canaux» sélectionner l'Administration et cliquer sur «Actualiser».

**Étape 2** Dans le cas où le nombre de 'aucun canal disponible' ('no available channel') est différent de zéro, cela signifie que ces canaux sont déjà affectés/assignées (enregistrés dans le FRIF) au même site et/ou aux pays voisins. Néanmoins, il convient de consulter ces sites et de passer à l'étape 5.

Étape 3 Fixer les canaux listés comme 'assignables' pour des soumissions ultérieures.

**Étape 4** Cliquer sur le nombre indiquant 'Canal ou bloc de fréquences non assignables' et une liste de sites apparait.

Étape 5 Localiser et visualiser les résultats détaillés des analyses sur la ville ou site en question.

**Étape 6** Ordonner les résultats détaillés de l'analyse par canal/bloc (ex. ordre ascendant) et la marge de protection (ex. ordre descendant). (Remarque: Penser à sauvegarder cette configuration de tri par défaut).

**Étape 7** Considérer pour chaque canal pour le site en question les canaux qui ont un niveau de marges de protection acceptable. Veuillez noter que les canaux disponibles ont des marges ne dépassant pas la marge acceptable (pour la coordination: xdB), sauf en cas de brouillage interne. Assurez-vous que ces niveaux sont respectés dans les deux sens (c'est-à-dire les stations affectées et brouilleuses). Pour la définition de la marge de coordination, voir le document INFO-4.

**Étape 8** Si un tel canal disponible est localisé, il doit être attribué au site en question et noté. Pour les autres besoins qui sont soit sur le même site ou sur des sites voisins, ce canal devrait être considéré comme fixe (assigné, attribué) et n'est plus disponible pour d'autres sites dans le besoins des fréquences supplémentaires ayant des incompatibilités avec les nouvelles assignations de fréquences.

- 1 -

Répéter les étapes 4 à 6 pour d'autres sites ayant besoin de fréquences supplémentaires.

Si les points précédents ne fournissent pas de canal disponible :

- Assurez-vous que les données sur les hauteurs effectives d'antenne sont correctes (utiliser à cet effet fonctionnalité de TerRaNotices). Cela pourrait, dans certains cas, réduire le brouillage provenant du/vers le besoin.
- envisager la réduction de la puissance du besoin ou utiliser une antenne Directive permettrait en général de réduire le brouillage d'autres inscriptions/besoins du FRIF.
- Dans le cas où les deux éléments (entrée/besoin du FRIF) utilisent une réception fixe, l'utilisation de la polarisation croisée réduirait en outre le niveau d'incompatibilité.
- Dans le cas où le brouillage provient d'une autre entrée/besoin de FRIF vers le nouveau besoin, il serait nécessaire d'envisager des modifications similaires à ces entrées/besoins FRIF.